

«Merci pour l'argent que nous n'avons pas reçu!»

Les habitants de Roche (VD) s'insurgent. Deux ans après l'inondation qui a ravagé plusieurs maisons, une seule indemnité de 4000 francs a été versée par la Chaîne du bonheur, alors que les Suisses ont offert plus de 2 millions de francs pour aider les victimes des intempéries qui avaient dévasté la Suisse cette année-là. Explications.

Par [Patrick Baumann](#) - Mis en ligne le 03.11.2009

C'est joli chez Murielle, rue du Bourg-d'Enhaut, à Roche, dans le Chablais vaudois. Un salon cosy bien agencé, une cuisine fraîche et propre où on a envie de boire une tasse de café. Pourtant, il y a deux ans, le rez-de-chaussée du logement de cette infirmière était un véritable champ de bataille. Comme si une bombe à fragmentation était tombée dans son salon. La maison de Murielle Pache, 53 ans, fut la plus touchée par l'inondation de 2007. «J'étais couchée sur mon canapé, j'ai pu sortir in extremis, sinon je serais morte écrasée par une commode. » Le ruisseau l'Eau Froide, sorti de son lit le 8 août à la suite des violentes pluies, s'est engouffré dans la rue comme un torrent, faisant exploser la porte du salon et fracassant tout sur son passage. La photo parue dans L'illustré cette semaine-là témoigne de la violence de l'eau en furie qui a meurtri ce paisible village de 900 âmes. Murielle a enclenché sa vidéo. Sur l'écran plat défilent ces images impressionnantes où boue et gravats font la loi. Deux ans après, l'émotion refait vite surface.

Elle a réuni autour d'elle quelques voisins qui tiennent en partie à leur anonymat. Tous se posent la même question: où est passé l'argent récolté par la Chaîne du bonheur? «La mobilisation a été grande, c'est toujours très émotionnel, ce genre de catastrophe. Nous savons que beaucoup de personnes ont versé de l'argent avec la mention Roche, nous aimerions au moins les remercier pour l'argent que nous n'avons pas reçu!»

Critères décourageants

Dans une catastrophe de cette ampleur, il y a les pertes inestimables comme les albums photos ou les objets de famille, il y a les multiples tracasseries administratives, le temps passé à la reconstruction, la surveillance du chantier. «Et le fait aussi que tout n'est pas pris en charge à 100% par l'assurance, explique Frédéric. Exemple: on vous repeint la moitié du mur inondé, l'autre est à votre charge, de même pour la façade extérieure. J'ai dû piocher dans les économies que j'avais constituées pour les études de mes enfants afin de construire trois murs de protection: 15 000 francs à ma charge.» Frédéric comptait sur un coup de pouce de la Chaîne du bonheur. «Les critères à remplir pour obtenir une aide financière sont trop stricts. Il faut produire des extraits de salaire, d'impôts; de plus, la priorité est donnée aux personnes en situation précaire. Je suis magasinier, j'ai un salaire moyen, je me suis dit que je n'avais aucune chance, je n'ai pas rempli la demande!»

Murielle Pache n'est pas non plus du genre quémandeuse. «J'aimerais juste comprendre. Pourquoi personne n'a pris contact avec nous pour évaluer nos besoins dans les jours qui ont suivi la catastrophe? La solidarité est venue uniquement des gens d'ici, l'entraide entre nous a été formidable, mais on a tous laissé des plumes dans le sinistre. Rien que les intérêts des crédits de rénovation ont été à notre charge!» Le syndic de Roche, André Gremion, se pose les mêmes questions. Le 12 septembre 2008, la commune recevait une lettre de la Croix-Rouge l'informant «que la demande de contribution relative aux dégâts subis par la commune ne serait pas prise en compte au motif que la collecte 2007 de la

suivis par la commune ne serait pas prise en compte au motif que la collecte 2007 de la Chaîne du bonheur était destinée aux demandes de particuliers concernés».

«Avec toutes les promesses de dons qui m'ont été faites par des particuliers ou communes désirant nous aider, je pensais qu'il y avait quelque chose pour Roche dans la crousille de la Chaîne du bonheur, s'étonnet-il. C'est encore moi qui renvoyais les gens vers le compte spécial ouvert en cas d'intempéries. J'ai essayé de connaître le montant des sommes offertes pour le village, le nom des donateurs, pour les remercier. La Chaîne m'a dit que c'était impossible!» Résultat: une facture de 388 500 francs à la charge de la commune.

«A ma connaissance, seul un jeune homme qui a perdu sa moto a reçu un don. Ce qui m'agace, c'est qu'on incite le citoyen à donner en montrant des images fortes à la TV, on fait du marketing émotionnel avec une catastrophe qui touche les gens d'une région, mais, finalement, l'argent récolté va ailleurs!»

Une accusation qui ne laisse pas indifférente Caroline de Palézieux, attachée de communication de la Chaîne du bonheur: «Lors des inondations de 2007, la Chaîne a récolté 2,7 millions de francs. Nous avons soutenu 111 projets dans onze cantons. Uniquement pour des particuliers ou des PME. Nous n'avons eu qu'une demande pour Roche, concernant la moto détruite d'un jeune apprenti à qui nous avons versé 4000 francs.»

L'organisme caritatif reconnaît que les critères d'attribution d'un don peuvent paraître contraignants aux yeux du simple citoyen: «Il n'est jamais facile pour un Suisse de devoir demander quelque chose, donner copie de son salaire ou de ses impôts, mais il est évident que nous n'allons pas verser d'argent à une personne aisée. Je regrette néanmoins que les gens de Roche, qui ont subi des préjudices, ne nous aient pas adressé leurs demandes. Nous pouvons donner un coup de pouce, une fois toutes les prestations officielles versées, lorsqu'il reste des frais non couverts.»

Désir non respecté

Le malentendu, aux yeux de la Chaîne du bonheur, réside dans le fait qu'elle n'a pas créé un compte spécial lors des inondations de 2007, contrairement à ce qu'elle a fait pour le tsunami ou les récentes catastrophes en Asie. «Nous avons un compte roulant «intempéries en Suisse» depuis les inondations de 2005. C'est la commune de Roche qui a elle-même pris l'initiative d'inciter les gens à verser leurs dons avec la mention Roche. L'argent est allé se fondre dans ce compte global!»

Une réponse qui ne satisfait pas vraiment Murielle Pache. «J'ai une voisine dans le besoin qui vit sans chaudière depuis l'inondation, car elle n'a pas les moyens d'en racheter une nouvelle. Par pudeur, elle n'a pas osé adresser de demande à la Chaîne du bonheur. Pourquoi cette institution, chère au cœur des Suisses, ne fait-elle pas la démarche inverse: venir sur place pour établir une liste des personnes à aider. On n'a jamais vu l'ombre d'un de leurs experts! Cela me gêne de savoir qu'il y a des gens qui ont voulu aider mon village et dont le désir n'a pas été respecté!»